

La spécialité mathématiques en première

Pourquoi ?

Parce qu'il n'y a pas de cours de mathématiques dans le tronc commun.

Le programme *d'enseignement scientifique* de (2h/semaine) dans le tronc commun de première **ne contient pas d'enseignement des mathématiques**. Les élèves utilisent seulement certains raisonnements vus en seconde, en mathématiques. Ce tronc commun ne permet ABSOLUMENT PAS une poursuite d'études contenant des mathématiques.

Un élève qui, en fin de seconde, ne choisit pas la spécialité mathématiques, ne fera plus de mathématiques jusqu'à la fin du lycée.

Pour qui ?

Elle est destinée à tous les élèves qui souhaitent s'orienter dans des filières post-bac contenant des mathématiques (fac d'économie, classes préparatoires aux grandes écoles, facs de SVT, de physique, de mathématiques, médecine, écoles vétérinaires, formations en informatique, écoles de commerce...), ou bien des compétences de raisonnement qui s'acquièrent en spécialité mathématiques (fac de droit, facs de sciences et technologies, génie civil...) .

Comment ?

La spécialité mathématiques de première (4h/semaine) comporte, comme en 2nde, une partie Calculs et Fonctions, une partie Géométrie et une partie Statistiques et Probabilités.

Elle est d'un bon niveau .

Quelle suite en terminale ?

Plusieurs possibilités :

- Continuer la spécialité math en terminale (6h par semaine)
- Abandonner la spécialité math en terminale **mais** prendre l' **option mathématiques complémentaires** en terminale (2h/semaine) afin de continuer à faire des mathématiques pour leur orientation dans le supérieur. **Attention, cette option mathématiques complémentaires sera accessible uniquement aux élèves ayant suivi la spécialité mathématiques en première !**
- Abandonner l'enseignement des mathématiques.